



HDFID, C'EST :

- Une association financée par le Conseil régional Hauts-de-France et les fonds européens
- Au service des entreprises régionales (porteurs de projets, PME, ETI) et des acteurs de l'entrepreneuriat et de l'innovation
- 40 collaborateurs

NOS MISSIONS



Développer
l'entrepreneuriat



Accompagner les startups
et les entreprises
dans leurs projets d'innovation
et de performance industrielle



Appuyer les politiques
de développement économique
de la Région

RÉVER

Partager les
bonnes
pratiques entre
acteurs de la
valorisation :
« *jouer
collectif* »



Développer les partenariats
de recherche entre les
laboratoires et les entreprises
régionales

**Dynamiser l'écosystème de recherche
régional pour soutenir son
rayonnement scientifique,
technologique et économique**

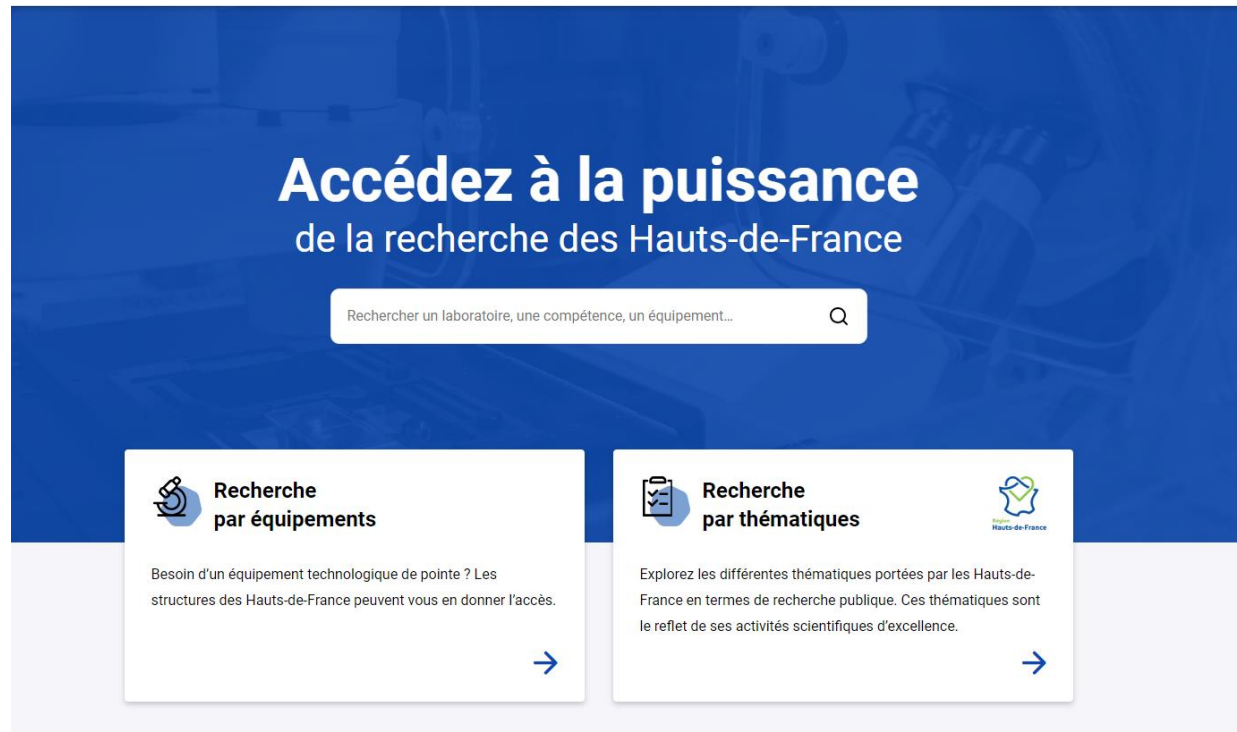
Augmenter la visibilité
des expertises de la
recherche publique des
Hauts de France



Plug in labs
Hauts-de-France

Identifier le bon partenaire

Avec **Plug in Labs**, **EEN** (Enterprise Europe Network) et les **réseaux**, accompagner les chercheurs et entreprises dans leur recherche de partenaires européens ou régionaux



Accédez à la puissance
de la recherche des Hauts-de-France

Rechercher un laboratoire, une compétence, un équipement...

Recherche par équipements
Besoin d'un équipement technologique de pointe ? Les structures des Hauts-de-France peuvent vous en donner l'accès.

Recherche par thématiques
Explorez les différentes thématiques portées par les Hauts-de-France en termes de recherche publique. Ces thématiques sont le reflet de ses activités scientifiques d'excellence.



Plug in labs
Hauts-de-France

Financement : La thèse CIFRE

- Dispositif du MESRI, piloté par l'ANRT
- Contrat tri partite entre une entreprise, un laboratoire et un doctorant
- L'entreprise reçoit une subvention annuelle de 14 000 € pendant 3 ans pour l'embauche d'un doctorant. Le contrat de travail, CDI ou CDD de 3 ans, impose un salaire annuel brut au moins égal à 24 529,44 € en 2023).
- Objectif : 2 150 CIFRE par an en 2027 (contre 1 400 en 2017)



Financement : La thèse en entreprise

- Cet appel à projets annuel s'adresse aux laboratoires labellisés, implantés sur le territoire des Hauts-de-France, chargés de proposer des sujets de thèse. Le cas échéant, la thèse peut être réalisée dans une entreprise de la région Hauts-de-France, avec un laboratoire labellisé de rattachement situé en Hauts-de-France.
- Cette allocation permet à un étudiant préparant une thèse de se consacrer à son travail de recherche tout en bénéficiant d'un contrat de travail appelé contrat doctoral fixé
- L'allocation allouée par la Région couvre au maximum 50% du salaire du doctorant, charges comprises pour une durée de trois ans.
- Le sujet de thèse doit être en concordance avec les priorités de recherche définies par l'appel à projets "Allocations de recherche" lancé annuellement par la Région.
- En 2023, les dossiers devaient être déposés avant le 23 février



Région
Hauts-de-France

Financement : CICO

- Le Crédit d'impôt en faveur de la recherche collaborative est un dispositif qui permet aux entreprises entreprenant une collaboration de recherche avec un organisme de recherche récupérer une partie des factures en crédit d'impôt
 - 50% pour les PME
 - 40% pour les ETI et grands groupes
- Le prestataire doit être un ORDC et bénéficiaire de l'agrément
- Un contrat de collaboration doit être mis en place et préciser :
 - les objectifs poursuivis
 - la répartition des travaux de recherche entre l'entreprise et le prestataire
 - les modalités de partage des risques et des résultats
 - le droit pour les organismes de recherche de publier les résultats de leurs travaux



MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*